

EXERCICES RELIER L'APPRENTISSAGE

Vous ne savez pas trop comment réclamer des crédits pour une expérience d'apprentissage que vous jugez importante ? Faites le lien avec un exercice *Relier l'apprentissage* !

Les exercices *Relier l'apprentissage* permettent aux participants Mainpro+ d'obtenir cinq crédits certifiés par exercice en documentant les occasions d'apprentissage liées à des activités quotidiennes.

Des activités cliniques et hors du contexte clinique, certifiées ou non, pourraient être admissibles à des exercices *Relier l'apprentissage*. Par exemple :



Traiter un patient aux besoins complexes



Participer à un comité d'hôpital



Faire du bénévolat dans un milieu faible en ressources



Lire un article qui a eu un impact sur votre pratique médicale



Donner une présentation à une conférence



Enseigner aux étudiants en médecine ou aux résidents

Pour plus de renseignements et d'autres exemples, visitez notre page *Relier l'apprentissage* sur le site du CMFC.

RESSOURCES

Visitez le site Web du CMFC pour des ressources utiles comme :



LE MANUEL DE L'UTILISATEUR MAINPRO+



DES TUTORIELS VIDÉO



UN TABLEAU DES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS MAINPRO+



UNE FOIRE AUX QUESTIONS

POUR NOUS JOINDRE

Mainpro+ et inscription de crédits :

www.cfpc.ca/mainpro

Coordonnatrices Mainpro+

1 800 387-6197, poste 560

mainprocredits@cfpc.ca

Certification de programmes CERT+ :

www.cfpc.ca/CERTplus

1 866 242-5885

certplus@cfpc.ca

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

MAINPRO+^{MD} EN BREF

- Le programme Mainpro+^{MD} (Maintien de la compétence professionnelle) est conçu pour appuyer et promouvoir le développement professionnel continu (DPC) des médecins de famille.
- Les catégories de crédits et listes d'activités pour l'inscription de crédits sont plus conviviales et intuitives.
- Il n'y a aucun maximum pour chaque catégorie.
- Toutes les activités doivent être inscrites en ligne.
- Les participants doivent obtenir et inscrire un minimum de 250 crédits par cycle de cinq ans, dont au moins 125 crédits certifiés.
- Les participants doivent obtenir et inscrire un minimum de 25 crédits par année regroupant toute combinaison d'activités certifiées et non certifiées.
- Vous devez conserver votre attestation de participation (pour les activités certifiées) pendant au moins six ans au cas où vous seriez sélectionné au hasard pour une vérification.

CATÉGORIES DE CRÉDITS

ACTIVITÉS DE DPC CERTIFIÉES

Activités évaluées et approuvées par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) qui respectent les normes de DPC certifié.

ACTIVITÉS DE DPC NON CERTIFIÉES

Activités qui n'ont pas été officiellement évaluées par le CMFC, mais qui respectent sa définition d'une activité de DPC, sont de nature non promotionnelle et offrent des occasions d'apprentissage professionnel valables.

DATES DE CYCLE

- Les cycles annuels et les cycles de cinq ans commencent tous les deux le 1^{er} juillet et se terminent le 30 juin.
- Vous trouverez les dates précises de votre cycle en cours sur votre tableau de bord Mainpro+ sous votre nom.

CRÉDITS REPORTÉS

À la fin d'un cycle de 5 ans, jusqu'à 40 crédits certifiés peuvent être reportés au cycle suivant. Il est possible de reporter des crédits seulement si le nombre de crédits déclarés au cours du dernier cycle complet dépasse les 125 crédits certifiés requis et le total de 250 crédits. Tout crédit certifié déclaré en sus du minimum requis sera automatiquement reporté au prochain cycle de cinq ans.

CADRE DE CERTIFICATION

La certification du CMFC atteste que le contenu des programmes est pertinent à la médecine familiale et répond à nos normes de certification.

- Les programmes peuvent être certifiés comme donnant droit à 1, 2 ou 3 crédits par heure.
- Des membres du CMFC évaluent les programmes pour garantir que le contenu est pertinent à la médecine familiale.
- Les programmes doivent satisfaire aux exigences des six critères de qualité.

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

APPRENTISSAGE EN GROUPE

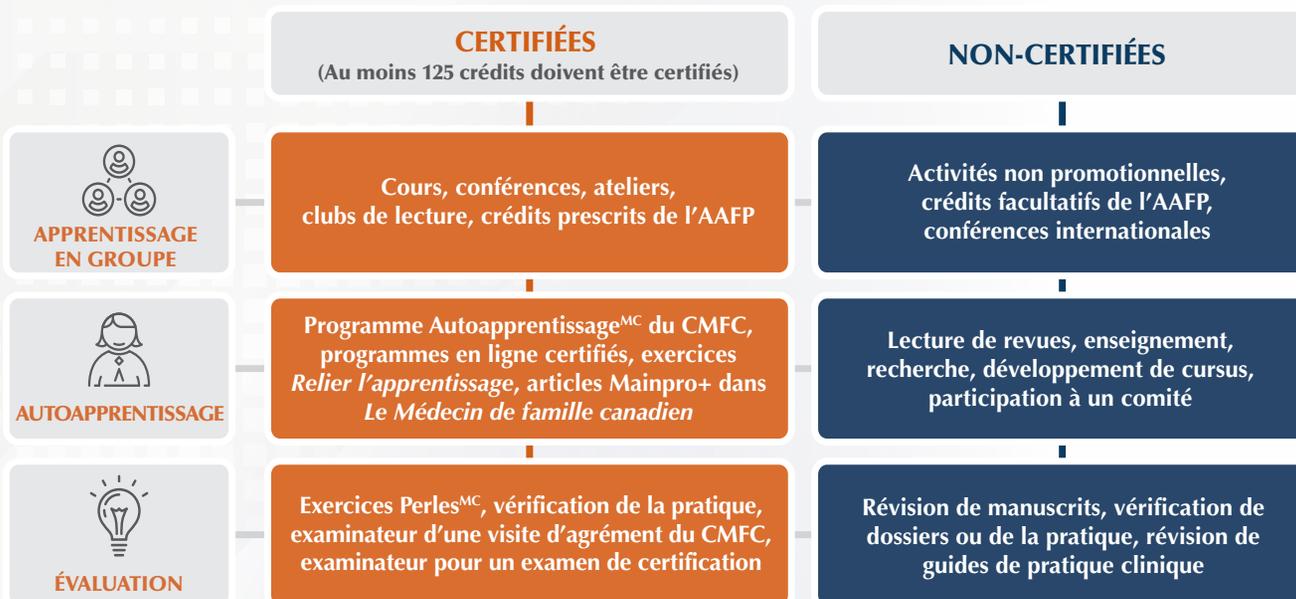
Activités qui offrent des occasions d'apprendre avec d'autres personnes.

AUTOAPPRENTISSAGE

Activités planifiées et mises en œuvre par l'apprenant, hors d'un contexte de groupe.

ÉVALUATION

Activités qui stimulent l'apprentissage par l'analyse de données et la rétroaction concernant une personne ou un groupe (p. ex., vérification de la pratique). L'évaluation de matériel d'apprentissage peut également faire partie de cette catégorie.



Vous ne savez pas dans quelle catégorie classer votre activité de DPC ?
Communiquez avec nous à mainprocredits@cfpc.ca.